

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVE À LA
DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE
FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016**

R-3992-2016

Plan de développement

Question 1

Références :

- (i) D-2014-064, paragraphes 162 à 168
- (ii) R-3867-2013, B-0136, Gaz Métro-5, document 3, p. 33
- (iii) Gaz Métro-12, Document 2, B-0060, p. 4
- (iv) Gaz Métro-9, Document 2, B-0042, p. 1, lignes 31 et 37
- (v) Gaz Métro-9, Document 2, B-0042, p. 2, ligne 19, colonne 4
- (vi) Gaz Métro-8, Document 1, B-0038, p. 1
- (vii) R-3987-2016, Gaz Métro-12 Document 14, B-0114, ligne 7

Préambule :

(i)

« [165] De plus, une demande de base plus faible que celle prévue aurait comme effet, aux termes de la modification proposée, de fonctionnaliser des outils d'approvisionnement à l'équilibrage plutôt qu'au transport. Pourtant, ces outils dont on change la fonctionnalisation n'auraient pas pour autant été utilisés pour assurer effectivement l'équilibrage.

[166] La Régie est d'avis que les outils d'approvisionnement sont contractés pour satisfaire la demande prévue, tout en dotant le Distributeur d'une marge pour être en mesure de faire face à des événements de plus faible probabilité. En conséquence, elle juge que ce sont les données prévisionnelles qui doivent être maintenues, même si les données réelles sont différentes.

[167] Ainsi, comme le souligne la FCEI, aux termes de l'ajustement proposé lorsque la demande est plus faible pour les clients à débit stable, ce sont plutôt les clients du service d'équilibrage qui se verraient imputer le coût des outils de transport inutilisés.

[168] Pour ces motifs, la Régie rejette la proposition de Gaz Métro. »

(Notre souligné)

(ii)

« Gaz Métro propose donc de traiter les coûts échoués de deux façons :

- Les coûts des outils excédentaires, en ayant constaté en partie ou en totalité l'effet de l'hiver, doivent être alloués en fonction du profil de consommation de la clientèle.

- Les coûts des outils excédentaires au besoin pour répondre à la demande d'hiver, soit le coût des ventes prévues d'outils couvrant l'ensemble de la période d'hiver, doivent être alloués à l'ensemble de la clientèle en fonction du volume consommé. » (Notre souligné)

(iii)

« Par la suite, deux événements sont survenus venant modifier les besoins d'approvisionnement pour l'hiver :

1. l'avis d'un client du secteur de la métallurgie de la baisse de sa demande au mois de novembre, réitéré par la suite avant le début de chacun des mois d'hiver, amenant une baisse des besoins de 623 10³m³/jour (23 600 GJ/jour);

2. une demande additionnelle de migration du service interruptible au service continu entraînant une hausse des besoins de 26 10³m³/jour (1 000 GJ/jour).

Ainsi, Gaz Métro a procédé à des ventes de transport FLTH a priori de 623 10³m³/jour (23 600 GJ/jour) du 12 au 30 novembre et de 596 10³m³/jour (22 600 GJ/jour) séparément pour chacun des mois de décembre à mars. » (Notre souligné)

La FCEI comprend de la référence (iv) que :

- Gaz Métro a procédé à des ventes de transport FTLH inutilisé ayant généré des revenus de 1,390 M\$. Le coût de ce transport auprès de TCPL étant de 3,313 M\$, ces transactions ont donné lieu à des coûts échoués de 1,923 M\$.
- Gaz Métro a procédé à une vente de transport FTLH a priori ayant généré des revenus de 3,493 M\$. Le coût de ce transport auprès de TCPL étant de 7,003 M\$, la transaction a donné lieu à des coûts échoués de 3,510 M\$.
- Les OMA de transport ont généré des revenus de 948 M\$.

- La perte de 4,465 M\$ sur les ventes de transport excédentaire transférée à l'équilibrage (qui se retrouve également à la référence (v)) correspond à la somme des coûts échoués de laquelle sont déduits les revenus d'OMA.

- Aucune vente de transport FTLH *a priori* n'avait été anticipée au dossier tarifaire.

La référence (vi) permet de constater que le transfert de la perte sur les ventes de transport a un effet direct sur le manque à gagner de 28,8 M\$ en équilibrage.

Questions :

- 1.1 Veuillez confirmer que la vente de transport FTLH *a priori* a conduit à des coûts échoués de 3,510 M\$ tel que calculé en préambule.

- 1.2 Veuillez confirmer que cette somme est incluse dans la perte de 4,465 M\$ sur les ventes de transport excédentaire transférés à l'équilibrage.

- 1.3 Veuillez confirmer que le transfert à l'équilibrage des coûts échoués de 3,510 M\$ liés à la vente de transport FTLH *a priori* est reflété dans le manque à gagner en équilibrage de 28,8 M\$.

- 1.4 Veuillez confirmer que le manque à gagner en équilibrage de 28,8 M\$ est inclus dans le revenu requis d'équilibrage de 2018 à travers le montant de 39,085 M\$ présenté à la référence (vii).

- 1.5 Veuillez confirmer que les capacités de transport vendues *a priori* correspondent à des outils « excédentaires au besoin pour répondre à la demande d'hiver » au sens de la référence (ii).

- 1.6 Veuillez confirmer qu'en vertu de la proposition formulée par Gaz Métro dans le cadre du dossier R-3867-2013 Phase 2, les coûts échoués liés à la vente de transport *a priori* ne seraient pas facturés en fonction du profil de consommation.

- 1.7 Selon Gaz Métro, la récupération des coûts échoués de 3,510M\$ par le tarif d'équilibrage de 2018 est-elle cohérente avec la logique ayant mené la Régie à rejeter sa proposition dans la décision D-2014-064? Veuillez expliquer.

- 1.8 Veuillez indiquer le tarif de distribution du client du secteur de la métallurgie.

- 1.9 Veuillez indiquer si un montant d'OMA a été payé par le client du secteur de la métallurgie. Dans l'affirmative, veuillez indiquer ce montant.

- 1.10 Veuillez indiquer si un montant d'OMA peut être associé spécifiquement à la baisse des besoins de $623 \text{ } 10^3 \text{ m}^3$ du client du secteur de la métallurgie. Si oui, quel serait ce montant?

- 1.11 Selon Gaz Métro, le fait d'attendre de mois en mois la confirmation du client avant de procéder à la vente de transport est-il assimilable à un service d'équilibrage? Veuillez expliquer.
- 1.12 Gaz Métro a-t-elle demandé des soumissions pour la vente des 623 10³m³ de transport sur la totalité de la période d'hiver? Si oui, aurait-elle obtenu un meilleur prix pour la vente de transport si elle avait vendu dès novembre le transport pour l'ensemble de l'hiver?
- 1.13 Veuillez commenter la possibilité de placer les coûts échoués sur les ventes de transport *a priori* dans un compte de frais reportés dont les modalités de disposition seraient déterminées suite à la décision portant sur la proposition de Gaz Métro en phase 2 du dossier R-3867-2013.
- 1.14 Veuillez commenter la possibilité de placer dans ce même compte de frais reportés les OMA de transport payées (si possible ceux associés directement à la vente *a priori*, sinon la totalité des OMA) par le client du secteur de la métallurgie?